



Calendrier prévisionnel des concours traditionnels et examens professionnels 2009 / 2010 / 2011

Direction de l'emploi et des carrières
Direction des concours

le 10 avril 2009

**Ce document est un calendrier prévisionnel et est publié sous réserve de modifications.
Un concours peut être ajouté ou supprimé.**

**Des dates de concours peuvent être modifiées sans que ces décisions aient à être justifiées
et puissent faire l'objet d'une réclamation.**

**Seule la parution au Journal officiel des arrêtés d'ouverture des concours et examens
confirme leur organisation.**

La Direction des concours ne saurait être tenue pour responsable des annonces erronées de concours diffusées par les organes de presse. Par ailleurs, ces informations étant susceptibles de modification en cours d'année, il appartient aux candidats d'obtenir confirmation des dates auprès du CNFPT.

Pour obtenir un dossier d'inscription, vous pouvez :

- soit retirer un dossier d'inscription auprès d'une délégation régionale ou du siège du CNFPT (10-12 rue d'Anjou, 75381 Paris cedex 08) ;
- soit envoyer à l'une des délégations régionales ou au siège du CNFPT une demande écrite de dossier, accompagnée d'une enveloppe grand format, libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 150 grammes en moyenne ;
- soit vous pré-inscrire en ligne, pendant la période de retrait du dossier d'inscription, sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Aucune demande de dossier d'inscription ne sera prise par téléphone, télécopie ou messagerie électronique.

A NOTER :

Les **concours externes** sont ouverts aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé.

Les **concours internes** sont ouverts aux fonctionnaires et aux agents publics ayant accompli une certaine durée de services dans l'administration.

Pour certains cadres d'emplois, un **troisième concours** est ouvert aux personnes justifiant d'une expérience en qualité d'élu, de responsable d'association ou d'une ou plusieurs activités professionnelles de droit privé, pendant une certaine durée.

Les titulaires de contrats emplois-jeunes peuvent avoir accès à ces troisièmes concours.

Examens professionnels : ils concernent les agents titulaires d'un grade et d'un poste dans la fonction publique territoriale et qui désirent évoluer dans leur cadre d'emplois ou dans le cadre d'emplois immédiatement supérieur.

REPARTITION ACTUELLE* DE L'ORGANISATION DES CONCOURS DE CATEGORIES A, B et C

CNFPT		Centres de gestion (CDG) (exclusivement)	
a) Siège (niveau national)			
- administrateur	A	- conseiller socio-éducatif	A
- ingénieur en chef	A		
- conservateur du patrimoine	A	- rédacteur	B
- conservateur de bibliothèques	A	- animateur	B
- directeur d'établissement d'enseignement artistique (1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories)	A	- technicien supérieur	B
b) Délégations régionales organisées en Centres interrégionaux de concours (CIC) (niveau déconcentré)		CDG ou collectivités locales non affiliées	
- attaché	A	- médecin	A
- ingénieur	A	- biologiste, vétérinaire, pharmacien	A
- conseiller des activités physiques et sportives	A	- psychologue	A
- attaché de conservation du patrimoine	A	- puéricultrice cadre de santé	A
- bibliothécaire	A	- puéricultrice	A
- professeur d'enseignement artistique	A	- sage-femme	A
- directeur de police municipale	A	- cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	A
- assistant spécialisé d'enseignement artistique	B	- assistant socio-éducatif	B
- assistant d'enseignement artistique	B	- éducateur de jeunes enfants	B
- assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	- infirmier	B
- assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	- moniteur éducateur	B
- contrôleur de travaux	B	- assistant médico technique	B
- éducateur des activités physiques et sportives	B	- rééducateur	B
- chef de service de police municipale	B	- auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	C
		- agent spécialisé de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	C
		- agent social de 1 ^{ère} classe	C
		- auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe	C
		- adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C
		- opérateur des activités physiques et sportives	C
		- agent de maîtrise	C
		- adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C
		- adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	C
		- gardien de police municipale	C
		- garde-champêtre principal	C
		- adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	C
		- adjoint technique de 1 ^{ère} classe des établissements d'enseignement	C
		- adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	C
Cas particuliers :			
- Les concours de recrutement de la filière sapeurs-pompiers sont de la compétence de la direction de la sécurité civile, exceptés les grades non officiers qui relèvent de celle des services départementaux d'incendie et de secours.			
- Les grades recrutés sans concours sont : les adjoints administratifs 2 ^e classe, les adjoints techniques de 2 ^e classe, les adjoints du patrimoine de 2 ^e classe, les adjoints d'animation de 2 ^e classe, les agents sociaux de 2 ^e classe, les agents d'entretien et d'accueil des établissements d'enseignement, les aides médico-techniques qualifiés.			

* A compter du 1^{er} janvier 2010, la répartition de l'organisation des concours et examens professionnels sera modifiée conformément à la loi du 19 février 2007. Cette loi laisse au CNFPT l'organisation des concours des administrateurs, des conservateurs du patrimoine, des conservateurs de bibliothèques et des ingénieurs en chef. Les autres concours organisés antérieurement par le CNFPT sont transférés aux centres départementaux de gestion (CDG).

ADRESSE DES CENTRES INTERREGIONAUX DES CONCOURS (CIC)

<p>Centre Interrégional des Concours Sud-Ouest 71 Allée Jean Giono 33075 BORDEAUX CEDEX</p>
<p>Centre Interrégional des Concours Est 6-8 rue Marie Curie BP 37904 21079 DIJON CEDEX</p>
<p>Centre Interrégional des Concours Ouest 1, avenue de Tize CS 53613 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX</p>
<p>Centre Interrégional des Concours Nord 10, rue Meurein BP 2020 59 012 LILLE CEDEX</p>
<p>Centre Interrégional des Concours Sud-Est Le Mansard - Bâtiment C 1 place Martin Luther King 13097 AIX EN PROVENCE CEDEX 2</p>
<p>Centre Interrégional des Concours Première Couronne 145, avenue Jean Lolive 93695 PANTIN CEDEX</p>
<p>Centre Interrégional des Concours Antilles-Guyane Maisons des collectivités territoriales ZAC Etang Z'abricots BP 674 97264 FORT DE FRANCE CEDEX</p>
<p>Centre Interrégional des Concours Réunion 4 rue Camille Vergoz BP 822 97476 ST DENIS DE LA REUNION CEDEX</p>

CNFPT Siège
Direction des concours
10-12 rue d'Anjou
75381 PARIS CEDEX 08

Concours traditionnels

F I L I E R E A D M I N I S T R A T I V E							
Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 0 9							
Administrateur	Du 25 mai au 19 juin 2009	Le 26 juin 2009	A compter du 5 octobre 2009, jusqu'à la dernière semaine de janvier 2010	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans
Attaché	Du 25 mai au 19 juin 2009	Le 26 juin 2009	A compter du 17 novembre 2009, jusqu'à la dernière semaine d'avril 2010	A	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	4 ans
2 0 1 0							
Administrateur	Du 3 mai au 28 mai 2010	Le 4 juin 2010	A compter du 4 octobre 2010, jusqu'à la dernière semaine de janvier 2011	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans
2 0 1 1							
Administrateur	Du 2 mai au 27 mai 2011	Le 3 juin 2011	A compter du 3 octobre 2011, jusqu'à la dernière semaine de janvier 2012	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information de chaque concours disponible auprès des délégations régionales du CNFPT et sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours traditionnels

F I L I E R E T E C H N I Q U E							
Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 0 9							
Ingénieur	Du 17 novembre au 12 décembre 2008	Le 19 décembre 2008	A compter du 15 avril 2009, jusqu'à la dernière semaine d'octobre 2009	A	BAC + 5 scientifique et technique	4 ans d'ancienneté	
Ingénieur en chef	Du 04 mai au 29 mai 2009	Le 05 juin 2009	A compter du 03 novembre 2009, jusqu'à la dernière semaine d'avril 2010	A +	BAC + 5 scientifique et technique	7 ans d'ancienneté	
2 0 1 0							
Ingénieur en chef	Du 3 mai au 28 mai 2010	Le 4 juin 2010	A compter du 2 novembre 2010, jusqu'à la dernière semaine d'avril 2011	A +	BAC + 5 scientifique et technique	7 ans d'ancienneté	
2 0 1 1							
Ingénieur en chef	Du 2 mai au 27 mai 2011	Le 3 juin 2011	A compter du 2 novembre 2011, jusqu'à la dernière semaine d'avril 2012	A +	BAC + 5 scientifique et technique	7 ans d'ancienneté	

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information de chaque concours disponible auprès des délégations régionales du CNFPT et sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours traditionnels

F I L I E R E C U L T U R E L L E							
P A T R I M O I N E - B I B L I O T H E Q U E S							
Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 0 9							
Conservateur de bibliothèques	Du 2 mars au 27 mars 2009	Le 3 avril 2009	A compter du 18 juin 2009, jusqu'à la dernière semaine de septembre 2009	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	
Conservateur du patrimoine	Du 1 ^{er} avril au 30 avril 2009	Le 30 avril 2009	A compter du 25 août 2009, jusqu'à la dernière semaine de décembre 2009	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	
2 0 1 0							
Conservateur de bibliothèques	Du 1 ^{er} mars au 26 mars 2010	Le 2 avril 2010	A compter du 17 juin 2010, jusqu'à la dernière semaine de septembre 2010	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	
Conservateur du patrimoine	<i>Avril - mai 2010</i>	<i>Date à préciser ultérieurement</i>	<i>D'août 2010, jusqu'à la dernière semaine de décembre 2010</i>	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	
2 0 1 1							
Conservateur de bibliothèques	Du 28 février au 25 mars 2011	Le 1 ^{er} avril 2011	A compter du 20 juin 2011, jusqu'à la dernière semaine de septembre 2011	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	
Conservateur du patrimoine	<i>Avril - mai 2011</i>	<i>Date à préciser ultérieurement</i>	<i>D'août 2011, jusqu'à la dernière semaine de décembre 2011</i>	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information de chaque concours disponible auprès des délégations régionales du CNFPT et sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours traditionnels

F I L I E R E C U L T U R E L L E							
E N S E I G N E M E N T A R T I S T I Q U E							
Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 0 9							
Professeur d'enseignement artistique	Du 28 juillet au 12 septembre 2008	Le 19 septembre 2008	A compter du 05 janvier 2009, jusqu'à la mi-juillet 2009	A	*CA de professeur	3 ans d'ancienneté	
Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1^{re} et 2^e catégories	Du 10 novembre au 5 décembre 2008	Le 12 décembre 2008	A compter du 19 février 2009, jusqu'à la dernière semaine de mai 2009	A	*CA de directeur	5 ans d'ancienneté	

* Pour ces concours, les conditions sont particulières, et notamment pour la spécialité arts plastiques, se reporter à la brochure d'information de chaque concours disponible auprès des délégations régionales du CNFPT et sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours traditionnels

F I L I E R E S P O R T I V E							
Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 0 9							
Educateur des activités physiques et sportives	Du 08 septembre au 03 octobre 2008	Le 10 octobre 2008	A compter du 13 janvier 2009, jusqu'à la dernière semaine de juin 2009	B	Niveau bac dans le domaine du sport	4 ans d'ancienneté	4 ans
Conseiller des activités physiques et sportives	Du 08 septembre au 03 octobre 2008	Le 10 octobre 2008	A compter du 13 janvier 2009, jusqu'à la dernière semaine de juin 2009	A	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information de chaque concours disponible auprès des délégations régionales du CNFPT et sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Examens professionnels

Examens professionnels : Ils concernent les agents titulaires d'un grade et d'un poste dans la fonction publique territoriale et qui désirent évoluer dans leur cadre d'emplois ou dans le cadre d'emplois immédiatement supérieur.

F I L I E R E A D M I N I S T R A T I V E				
Examens professionnels	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie
2 0 0 9				
Attaché examen d'intégration des secrétaires de mairie	Du 10 novembre au 05 décembre 2008	Le 12 décembre 2008	A compter du 07 avril 2009, jusqu'à la dernière semaine de juin 2009	A
Attaché principal	Du 19 janvier au 13 février 2009	Le 20 février 2009	A compter du 07 avril 2009, jusqu'à la dernière semaine de juin 2009	A

F I L I E R E T E C H N I Q U E				
Examens professionnels	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie
2 0 0 9				
Ingénieur promotion interne	Du 27 juillet au 11 septembre 2009	Le 18 septembre 2009	A compter du 24 novembre 2009, jusqu'à la dernière semaine de février 2010	A

Examens professionnels

Examens professionnels : Ils concernent les agents titulaires d'un grade et d'un poste dans la fonction publique territoriale et qui désirent évoluer dans leur cadre d'emplois ou dans le cadre d'emplois immédiatement supérieur.

F I L I E R E S P O R T I V E				
Examens professionnels	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie
2 0 0 9				
Educateur des activités physiques et sportives hors classe	Du 13 octobre au 7 novembre 2008	Le 14 novembre 2008	A compter du 17 mars 2009, jusqu'à la dernière semaine de septembre 2009	B
Conseiller principal des activités physiques et sportives	Du 13 octobre au 7 novembre 2008	Le 14 novembre 2008	A compter du 17 mars 2009, jusqu'à la dernière semaine de septembre 2009	A

F I L I E R E P O L I C E M U N I C I P A L E				
Examens professionnels	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie
2 0 0 9				
Chef de service de la police municipale de promotion interne transitoire	Du 10 novembre au 05 décembre 2008	Le 12 décembre 2008	A compter du 31 mars 2009, jusqu'à la dernière semaine de juin 2009	B
Chef de service de la police municipale de promotion interne transitoire	Du 04 mai au 29 mai 2009	Le 05 juin 2009	A compter du 22 septembre 2009, jusqu'à la dernière semaine de décembre 2009	B